

■ **Société de battage de Surpierre et Praratoud**, à Surpierre, CH-217-0250076-5, battre plus aisément les céréales, au domicile des propriétaires fonciers de Surpierre et Praratoud. Société coopérative. (FOSC du 01.10.1998, p. 6745). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 22.02.2007. La liquidation sera opérée sous la raison sociale: **Société de battage de Surpierre et Praratoud en liquidation**, par Andrey Denis, membre sans signature inscrit, maintenant originaire de Cheiry et domicilié à Surpierre, Thier-rin Pierre, vice-président inscrit, maintenant originaire de Sur-pierre, et Blaser Jean-Samuel, de Langnau im Emmental, à Surpierre, tous trois nommés liquidateurs, avec signature collec-tive à deux. Thierrin André, président, est décédé, sa signature est radiée. Thierrin Gilbert n'est plus secrétaire hors conseil et cais-sier, sa signature est radiée. Adresse de liquidation: Au Village, c/o Monsieur Pierre Thierrin.

Journal no 2435 du 04.06.2007
(03968046 / CH-217.0.250.076-5)